

Gallup[®] Spécial

Concentré soluble (SL) Principe actif: **360 g/L de GLYPHOSATE** (485 g/L sous forme de sel d'isopropylamine

Gallup Spécial est un herbicide foliaire polyvalent, systémique, non sélectif et non rémanent dans le sol. Sa substance active, le glyphosate, fait preuve d'une efficacité remarquable sur la plupart des mauvaises herbes levées.

RÉSERVÉ À UN USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL

Autorisation de Vente N° : 2010158 (Barclay Chemicals Ltd)

GALLUP SPÉCIAL (contient du glyphosate et une amine grasse éthoxylée)

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]



Xn - IRRITANT



N - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Délai de retour des travailleurs: 24 h minimum après traitement.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Le fabricant garantit uniquement la qualité du produit. Ne pouvant contrôler l'application et l'emploi, il ne peut garantir les résultats et n'accepte aucune responsabilité pour les dégâts qui pourraient résulter de l'application.

Fabricant: Barclay Chemicals Manufacturing Ltd, Damastown Way, Damastown Industrial Park, Mulhuddart, Dublin 15, Ireland.

Tel: 00353 (0) 1 8112900 Fax: 00353 (0) 1 8224678

Email: info@barclay.ie Website www.barclay.ie

Copyright © Barclay Chemicals (R&D) Limited, 2007.

Gallup est une marque déposée de Barclay Chemicals (R&D) Ltd.

APPLICATIONS

Désherbage en zones cultivées avant mise en culture ou après récolte.

USAGES HOMOLOGUÉS :

<u>Culture</u>	<u>Organisme nuisible</u>	<u>Dose homologuée</u>	<u>Spécifications d'usage</u>	<u>DAR (en jours)</u>	<u>Précautions à prendre pour l'environnement (ZNT, ...)</u>
Jardins d'amateur Désherbage avant mise en culture et zones cultivées	Flore facile : Pâturin annuel, Renouée des oiseaux, Renouée persicaire, Séneçon commun, Matricaire sp., Laiteron	5 mL/10 m ²	max. 1 trait. / an	==	Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseau, étang, mare, puits... en particulier si le terrain est en pente.
	Flore difficile : Rumex sp., Pissenlit, Plantain, Liseron, Ortie / Grande ortie	7 mL/10 m ²		==	

ÉPOQUE / MÉTHODE

Appliquer à tout moment de l'année quand les herbes ont des feuilles vertes et sont en phase poussante. Les herbes non levées lors de l'application ne seront pas contrôlées. Éviter le contact avec les cultures, les gazons, les plantes d'agrément ou toute autre espèce utile.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Gallup Spécial est un herbicide foliaire non sélectif pour la destruction des graminées et dicotylédones, annuelles ou pérennes. Les mousses ne sont pas détruites. Le produit est absorbé par les feuilles et transporté vers les parties souterraines. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de pulvériser sur des mauvaises herbes bien développées aux feuilles vertes. Il est possible que l'efficacité sur des mauvaises herbes souffrant de sécheresse ne réponde pas à l'attente. Il est important d'éviter tout risque de dérive de pulvérisation. Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>

CONDITIONS CLIMATIQUES

Les meilleurs résultats sont obtenus par temps poussant avec un ciel couvert et une humidité élevée durant l'application. Il n'est pas recommandé d'effectuer le traitement s'il y a un risque de pluie dans les 6 heures suivant l'application, ou s'il y a un risque de gelée prolongée.

SYMPTÔMES VISUELS DE DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES

Ils varient en fonction des espèces traitées. Ils apparaissent plus tardivement sur les dicotylédones que sur les graminées :

* plantes annuelles: 3 à 10 jours

* plantes vivaces: 7 à 20 jours

En conditions de sécheresse ou de grand froid, les délais peuvent être plus longs. Sur certaines espèces (arbustes, phragmites, ronces, orties, aristoloche), les symptômes apparaissent au printemps suivant.

SOLS

Gallup Spécial peut être utilisé pour contrôler les mauvaises herbes sur sol minéral ou organique. Seules les herbes ayant des feuilles vertes au moment de l'application peuvent être détruites. Il n'y a pas d'activité résiduelle avec Gallup Spécial.

COMPATIBILITÉ

Avant l'utilisation de ce produit en mélange, consulter le guide des bonnes pratiques. Seuls peuvent être mis en œuvre les mélanges ayant fait l'objet d'un enregistrement provisoire ou d'une autorisation. Consulter le site : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>

Ne pas mélanger Gallup Spécial avec d'autres produits sauf recommandations spéciales. Ne pas appliquer de chaux, d'engrais, de fumier ou matière similaire pendant les 7 jours suivant l'application

LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DU GALLUP SPÉCIAL

1. Raisonner la dose de traitement en fonction des mauvaises herbes, de leur stade de développement et de la densité d'infestation (application par taches si possible).
2. Vérifier l'état du pulvérisateur.
3. Choisir une aire de remplissage avec si possible un système de rétention.
4. Ne pas préparer la bouillie à proximité d'un point d'eau.
5. Utiliser un volume d'eau de 100 à 300 mL/10 m².
6. Rincer 3 fois les emballages vides en versant les eaux de rinçage dans la cuve.
7. Ne jamais pulvériser par temps venteux ou près des espèces utiles ou plantes d'agrément.
8. Traiter à vitesse constante.
9. Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseau, étang, mare, puits... en particulier si le terrain est en pente.
10. Rincer l'appareillage immédiatement après l'usage en diluant le fond de cuve, et le pulvériser sur la parcelle traitée à une vitesse supérieure afin de ne pas surdoser.
11. Ne pas stocker ou laisser la solution dans des récipients galvanisés ou acier doux afin d'éviter la production de gaz inflammable. Ne pas fumer.
12. Rendre inutilisable l'emballage vide par écrasement. Éliminer les produits non utilisables dans une déchetterie et les emballages vides et rincés dans la poubelle ménagère.

Le fabricant garantit uniquement la qualité du produit. Ne pouvant contrôler l'application et l'emploi, il ne peut garantir les résultats et n'accepte aucune responsabilité pour les dégâts qui pourraient résulter de l'application